

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. V.

1 et 15 AVRIL 1906

Nos. 7 et 8

SOMMAIRE—Université de Manitoba—Les catholiques d'Angleterre et les écoles—Le catholicisme américain et européen—Compte-rendu des fêtes du onzième anniversaire du sacre de Monseigneur—Une cérémonie touchante à Saint-Charles—L'œuvre de la Cathédrale (suite et fin)—Un brave missionnaire—Bénédiction de l'École apostolique à Cartier—Heureux curé de Saint-Norbert—Ding ! Dang ! Dong ! — R. I. P.

## L'UNIVERSITE DE MANITOBA.

On sait que grâce à l'influence prépondérante de Mgr Taché, l'Université de Manitoba fondée en 1877 n'est pas enseignante.

Quatre collèges dirigés séparément par quatre différentes dénominations religieuses, les Catholiques, les Anglicans, les Presbytériens, les Méthodistes, s'occupent de l'enseignement (les classiques, les sciences, la philosophie, l'histoire, etc, etc), et font les dépenses nécessaires pour les constructions et le paiement de leurs professeurs.

Le Conseil universitaire ou le Gouvernement est représenté par huit membres et par le Ministre de l'Éducation siégeant en office, s'occupe des programmes, des examens, et confère les degrés universitaires. On tient compte dans la rédaction du programme des réclamations des Catholiques (Collège de St-Boniface) pour la philosophie, l'histoire, etc., en leur donnant une certaine latitude; mais il faut bien cependant, en retour, faire des concessions qui sont de vrais sacrifices, pour l'arrangement du cours et le choix des auteurs.

Les membres catholiques du Conseil universitaire sont actuellement: l'Honorable Juge Dubuc, juge en chef, les RR. PP. Dugas, S.J., recteur du Collège, Drummond, S.J., M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, M. le Dr J. R. Barrett, L.L.D., M. le Dr Devine.

Il y a quelque temps un édifice central a été construit pour